Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260320-TH_DCM_2026_16-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 mars 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
16 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Amandine BELLAY, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE, Mme Marie-Christine HERVOCHON, M Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER

Membres absents excusés : Mme Nadine LAINE donne pouvoir à Mme Aline GIACALONE.

Membres absents : sans objet

Mme Aline GIACALONE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-16
Désignation des conseillers communautaires

En vertu des règles fixées par les statuts communautaires en vigueur, le conseil doit désigner en son sein 2 conseillers communautaires suivant l'ordre du tableau.
Suite au refus de siéger au conseil communautaire des 1er et 2eme adjoint, Messieurs Daniel BORDIER et Edmond LEVEQUE sont désignés conseillers communautaires.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)